

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 15 octobre 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Croteau, Sophie, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Martin, France,
Noël, Pierre,
Simard, Élyse.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Bérubé, Carl, directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Jean-François Soumis, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

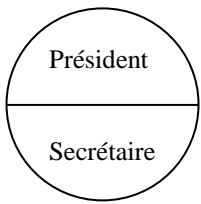
Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

E-19-10-21



**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du
17 septembre 2019**

E-19-10-22

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019, et de l'approuver tel quel.

Monsieur Jacques Favreau se joint à la rencontre.

Comptes à payer pour la période du 1^{er} au 10 juillet 2019

E-19-10-23

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 1^{er} au 10 juillet 2019 pour un montant de 6 041 967 \$.

Questions diverses

Aucune question.

Levée de la séance

E-19-10-24

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général